

Séance du Conseil Municipal du 05/03/2009

N°

Direction : Direction Générale

Affaires Foncières et Juridiques

REF : FONCIER2009001

Signataire : OJ/SD

OBJET :Bilan des acquisitions et cessions réalisées en 2008 par la Commune d'Aubervilliers.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L 2241-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu le bilan annexé des cessions et acquisitions réalisées en 2008 par la Commune d'Aubervilliers,

DELIBERE :

Article unique : Donne acte au Maire de la présentation du bilan des acquisitions et cessions réalisées en 2008 par la Commune d'Aubervilliers.

Le Maire

Jacques SALVATOR